



GROUPE DE TRAVAIL MATERIEL COMPTE RENDU DE REUNION

Réunion du 1^{er} février 2017

PARTICIPANTS		DESTINATAIRES
	SOCIETE	Participants + Membres du GT Matériel (Vrac + Condi)
L. Bas pm	GTC	
P. Jussaume	PZ	
Ch. Chartier abs	PZ	
N. Bureau abs	PZ	
M. Vigot	AZ	
Y. Zedek abs	AZ	
V. Guimier abs	FZ	
P. Pouzin	BZ	
Th. Serré	ADG	
O. Aubertin	CFBP	

DATES DES PROCHAINES REUNIONS 2017

(10 h 00 – 16 h au CFBP, sauf indication contraire dans l'ordre du jour)

28 MARS (MATERIEL)	6 JUIN (MATERIEL)	5 SEPTEMBRE (MATERIEL)	3 OCTOBRE (COMITE NF)
3 OCTOBRE (GT EQUIPEMENTS)	24 OCTOBRE (MATERIEL)	5 DECEMBRE (MATERIEL)	

Prochaines réunions « externes MATERIEL »				
Date	Matin	PM	Objet	Participants
08/02	X	X	CEN TC 286 WG2 Dublin	OA
09 – 10/02	X	X	ISO TC 58 SC2 WG12 Dublin	OA
23/02		X	GEA Plénier Maison Mécanique	OA + HF
22/03	X		Réunion M40 au CFBP	OA + participants
23/03	X		CLAP	OA
27/03	X	X	CLAP T	OA + TS + BC
29/03	X	X	AG + CA APITI	OA
30/03	X	X	CCAP	OA
20/04	X	X	TC 286 WG2	OA + ?
3 – 4/05	X	X	RID/ADR Adhoc WG on alternatives PC methods	OA + BC + AEGPL
16 – 17/05	X	X	TC 286 Berlin	OA
18/07	X	X	CEN TC 286 WG7 Berlin	OA + BC
19 – 23/06	X	X	AEGPL Lisbonne	OA
21/06	X	X	CCAP	OA
23/06	X	X	CLAP T AFNOR	OA
27/06		X	GT REX GEA Maison mécanique	OA
28/06	X		GT REX RST au CFBP	OA
05-06/07	X	X	ISO TC 58 SC2 WG12 Dublin	OA

Sujet n°1	Retour sur le CR de la précédente réunion et actions restant à réaliser
Actions :	Le CR de la réunion du 14/12/16 est approuvé.

Sujet n°2	<p>Fonctionnement GT MAT :</p> <p>a) GT mat réduit : des GT Mat réduit sur la réglementation relative au suivi en service des ESP se tiendront en 2017 suivant les actualités (nouveau 15/03/2000 et annexes à reprendre dont les CC PV et MV/GV). Objectifs : Modifications et actualisation des MA.PV/CC.01 et CC.02 et ST, GA, ... associés + continuation du travail de préparation à la justification d'un éventuel passage ultérieur aux plans d'inspection pour les distributeurs le souhaitant.</p> <p>b) Point sur maj liste de diffusion : Antargaz : Marianne Vigot – Yannick Zedek – Jean Michel Moinard - Didier Lot – Arnaud Degen – Marine Bongat Butagaz : Philippe Pouzin – Bruno Cusset – Ludovic Depoix – Martial Guivarch Finagaz : Victoria Gumier – Stéphane Brelin – Céline Thoraval – Olivier Magaud Primagaz : Nicolas Bureau – Christophe Chartier - Patrick Jussaume – Aurélien Blanchet</p>
Sujet n°3	<p>Synthèse avancement GTC :</p> <p>a) Essais préalables, préparation prochaine saison (années 1967 et 1977) : essais bien avancés.</p> <p>Essais de résilience : 2 lots avec valeurs de résilience inférieure aux valeurs requises. Contre essais en cours, résultats attendus fin février.</p> <p>1^{er} lot : 67 9106 : 1750 kg : par extrapolation cela concernerait entre 15 et 20 réservoirs ; quelques difficultés avaient été observées il y a 10 ans en 4^{ème} décennale.</p> <p>2^{ème} lot : 67 9541 : 500 kg : env. 30 réservoirs pourraient être concernés.</p> <p>Essais de traction : quelques valeurs de rupture non conformes mais ok avec augmentation de l'épaisseur.</p> <p>b) Campagnes 4^{ème} et 5^{ème} décennales 2017 à lancer.</p> <p>c) EA : les opérations démarrent sur le terrain, env. 10% de plus prévues sur 2017, soit plus de 2000.</p> <p>d) Accessoire de sécurité à remplacer: 258 accessoires non conformes (NC) communiqués le 7/12 au BSERR sur les 1177 déclarés début 2016 ; dont 42 clapets ; plus de 80% des accessoires changés ; 17 réservoirs en cours de retrait ; 59 interventions programmées d'ici fin 12/16. 165 client injoignables malgré relances ; 17 clients refusant l'accès. Prochaine situation : synthèse finale au prochain GT Mat.</p> <p>Tous les clapets de 2007 des 3 fabricants ont été rejetés aux essais 2016. Rappel des limites d'acceptation des essais à 10 ans fixées réglementairement suivant les années de fabrication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 120% pour les fabrications jusqu'en 2003, 110% pour les fabrications de 2004 à 2006, - 105% pour les fabrications à partir de 2007 (limite à 110% mais 80% doivent être inférieurs à 105%) <p>e) IPs : RAS</p> <p>f) Audits annuels des centres de requalification, et point (rappel) relatif à la documentation requise par le 15/03/2000, et projet de modification en cours. Rappel : la réglementation requiert 2 types de dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1^{er} relatif aux épreuves, re-épreuves et état descriptif. Epreuves et re-épreuves sont matérialisées par les PV de requalification de lot, et sont disponibles auprès du GTC. Idem pour les états descriptifs. Le GTC va mettre à la disposition des centres de requalification les accès nécessaires en interrogation à sa base de données sur cette partie. - Le 2^{ème} lié au suivi en service (IPs) dont les infos sont disponibles dans les bases de données IT des distributeurs, sous réserve d'accessibilité par les centres de requalification des données suivantes : N° réservoir, N° lot, Type, dates d'IP, date de dernière requalif, date de réparation. <p>Rappel : En vue du futur arrêté du 15/03/2000, le GTC s'était rapproché de M. FAY (DREAL Rhone Alpes Auvergne et référant BSERR) vis-à-vis des déclarations annuelles de mise en service des citernes PV. Un tableau type à fournir par le GTC reprendra tous les éléments pertinents. La MA.PV/CC.01 sera à réviser le cas échéant.</p>

Sujet n°4	Matériel vrac
	<p>Généralités / Infos / nouveautés</p> <p>a) Fuites citernes GPLc été 2016 – faisant suite aux différents courriers de la DGPR reçus mi-janvier par les distributeurs, un point est effectué en réunion.</p> <p>Par ailleurs (rappel action CFBP), le GT Equipement du 6 décembre 2016, a donné son accord (vis-à-vis des interventions de dépannage en urgence en dehors des plages d'ouverture) à l'établissement par le GT Mat avec les fournisseurs d'un aide-mémoire des principaux couples de serrage des équipements préconisés (normal, maxi).</p> <p>Points particuliers en cours :</p> <p>a) Emissions acoustiques : (suivi)</p> <p>Groupe de travail adhoc : Nouvelle édition du guide disponible en version papier (payante) auprès de l'AFIAP, une version électronique (probablement en PDF) est à l'étude.</p> <p>b) Revêtement épais des réservoirs (suivi) PV (MA.PV/ST.06) : sur toute la surface ou uniquement sur le dessus ? Résultats des essais Liotard et GLI à présenter pour le prochain GT Mat.</p>
Actions :	<p>Points particuliers en cours :</p> <p>Action CFBP :</p> <p>point a) la MA.PV/PR.04 sera à mettre à jour en S1 2017, suite à la publication du guide, annexes 4 et 6.</p>

Sujet n°5	Matériel bouteilles
	<p>Généralités / Infos / nouveautés</p> <p>Points particuliers en cours :</p> <p>a) Résistance barres composite : RAS</p> <p>b) Commission de sécurité des consommateurs : la réunion sécurisation des bouteilles de gaz de mi-janvier 2017 avec la MTMD et les pompiers (sécurité civile) est revenue sur les moyens à mettre en place sur le matériel pour éviter les BLEVE de bouteilles en situation d'incendie. Un rappel des principaux dispositifs de sécurité existant sur les bouteilles, et leurs objectifs de protection, est effectué en réunion.</p>

Sujet n°6	Réglementation (Généralités)
	<p>Révision de la réglementation ESP/ESPT (Code de l'environnement) :</p> <p>a) ESPT :</p> <p>Pour les fûts, une note de synthèse retraçant l'historique de conception, fabrication, exploitation (suivis en service) et essais reste à rédiger. Action à lancer CFBP + Primagaz</p> <p>b) ESP : (suivi en service)</p> <p>Une relecture commune des propositions de modification en cours est à effectuer d'ici la prochaine CCAP.</p> <p>Le texte final (nouveau 15/03/2000) ne sera pas publié avant fin 2017 (maj des guides, CTP, .. annexés de fait « compris complexe par le BSERR », et prendra du temps).</p> <p>A re-lister (tous) d'ici prochaine CCAP toutes les DMTP, BSEI ... supportant nos activités citernes et réservoirs que le BSERR veut supprimer. (simplification).</p>

Sujet n°7	Réglementation Vrac
	<p><u>VRAC</u></p> <p>c) Synthèse des éléments disponibles en vue d'une présentation éventuelle (si nécessaire pour défendre des aménagements de la réglementation envisageables) sur les bilans relatifs aux IPs 2015 :</p> <p>Cette synthèse ci-dessous fait suite aux différents échanges « GT Mat » depuis le 29/09/16 vis-à-vis de l'étude préalable relative aux plans d'inspection.</p>

	<p>Rappel : exigences de vérification IPs actuelles: « L'inspection périodique comprend : une vérification extérieure, un examen des accessoires de sécurité et des investigations complémentaires en tant que de besoin ... » ; savoir pour nos équipements (suivant MA.PV/PR.02):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérif extérieure ESP, - Vérif accessoires de sécurité - Vérif accessoires ss pression <p>Nbre de détections fuites par les IPs, avec si possible distinction du niveau de fuite : 5, 10, 20, 50 g/h.</p> <p>Au global, env. 1 à 2% des IPS relèvent des fuites dont 99% sont inférieures ou égales à 50 g/h.</p> <p>Pas de fuite sur corps des citernes ; plus de 60% des fuites sont détectées sont à l'aval du RDG (détendeur limiteur, raccord isolant, ..).</p> <p>Enroulement plus ou moins généralisé, conduisant à retrait : de 0,02% à 0,4% (critères et historique différent suivant les sociétés).</p> <p>Absence plaques « minéralogiques » : 0,01 à 0,04%</p>
--	---

Sujet n°8	Réglementation Bouteilles
	<p>e) Suite révisions guides pro, guides d'application et spécifications techniques : prévoir en T1 2017 (CFBP + Campinggaz) séance de révision du guide complet (autoporteur) relatif à Campinggaz.</p> <p>f) Dispense de vérification intérieure : après échange avec le CFBP Italien, il est convenu que le ministère italien propose au ministère français une rédaction motivant la reconduite pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 de l'accord bilatéral existant. Le ministère français recontacté sur le sujet se montre favorable à cette reconduite.</p> <p>g) « Over Moulded Cylinders » / autres méthodes alternatives de contrôle périodique : la réunion les 10 et 11/01/17 au CFBP a permis de répondre aux différentes questions posées par la réunion commune de Genève en septembre. Les propositions de modification de la réglementation vont être reprises pour représentation et commentaires en vue de la réunion de Berne mi-mars.</p> <p>h) Décret REP bouteilles de gaz : suivi RAS. En attente consultation sur le projet d'arrêté ministériel relatif à la sortie du statut de déchet, dont les bouteilles reprises en déchèterie.</p>

Sujet n°9	Normalisation
	<p>a) CEN TC 286 : prochain point détaillé en réunion M40 le 22/03/17</p> <p>b) CEN TC 286 WG2 et ISO TC 58 SC2 WG12 valves et connexions bouteilles : Prochaines réunions les 8, 9 et 10/02/17 à Dublin.</p> <p>c) CEN TC 286 WG7 au CFBP les 13 et 14/02/17 sur les normes de requalification des citernes PV.</p>

Prochaine réunion : le 28 mars 2017 dans la petite salle de réunion du CFBP : 9h30 – 12h30

O. Aubertin : lundi 5 mars 2018